

tements (de l'administration provinciale) ne prononcèrent aucune parole inspirée par la flatterie ou le parti pris¹. Il évita soigneusement la corruption²; il admira sans réserves la chanson où on parle de monter sur l'oiseau *ngeou*³.

Son frère aîné, *Ming-ts'iuén*, fut un homme de valeur⁴ qui resta dans la vie privée à *Toen-hoang*. Les temps modernes et l'antiquité, entièrement il les possédait; avec une grande distinction, il eut la splendeur de la nuée favorable; o d'abord il montra sa justice; son éclat s'éleva au-dessus des marques distinctives de la rosée de bon augure. Il demeura à l'écart comme (le Maître des) cinq saules⁵; il aima les spéculations métaphysiques⁶ de *Tchoang (tse)* et de *Lao (tse)*.

Sa femme, la *kiun-kiun Tchang*, originaire de *Nan-yang*, était la quator-

¹ 阿黨. Cette expression désigne ceux qui faussent la vérité, soit par flatterie, 阿, soit par parti pris hostile, 黨. Cf. *Li ki*, chap. *Yue-ling*, LEGGE, *S. B. E.*, vol. XXVII, p. 298 : 阿黨則罪 « on convainc ainsi de crime ceux qui usent de flatterie et ceux qui usent de parti pris ».

² 深避四知 « il évita profondément les quatre savoirs »; cette phrase signifie qu'il se montra incorruptible; elle fait allusion en effet à l'anecdote suivante : *Heou Han chou*, chap. LXXXIV, p. 1 v°, biographie de *Yang Tchen* 楊震 : « *Yang Tchen*, ayant été nommé gouverneur de *Tong-lai*, passa sur son chemin par *Tch'ang-i*, dont le préfet était un bachelier nommé *Wang Mi*, qu'il avait autrefois recommandé; (*Wang Mi*) alla lui rendre visite et, la nuit venue, il apporta dix livres d'or pour en faire présent à *Yang Tchen*, en lui disant : « C'est la nuit, personne ne le saura. » *Yang Tchen* répliqua : « Le ciel le saura, les dieux le sauront, je le saurai, vous le saurez. Comment pouvez-vous dire qu'on ne le saura pas ? » *Wang Mi* eut honte et se retira. »

³ 乘鷗之咏. Je ne sais ce qu'est au

juste cette chanson. L'oiseau *ngeou* est, d'après Couvreur, une sorte de mouette; « monter sur l'oiseau *ngeou* » doit être synonyme de « avoir un caractère indépendant ».

⁴ L'expression 處士, désignant un lettré qui reste chez lui et ne participe pas aux affaires publiques, est très fréquente dans les textes historiques; on la rencontre dans Mencius, III, b, 9, LEGGE, *C. C.*, vol. II, p. 158.

⁵ Ce sobriquet désigne *T'ao Ts'ien* 陶潛 (325-427), lettré célèbre qui préféra la liberté de la vie privée aux honneurs de la vie publique; cf. GILES, *Biographical Dict.*, n° 1892. Dans sa biographie (*Tsin chou*), on lit que *T'ao Ts'ien* « composa une notice sur le Maître des cinq saules 五柳先生, personnage dans lequel il se représentait lui-même; il y disait : « On ne savait qui était le Maître et on ne connaissait ni son nom de famille ni son appellation; près de sa demeure, il y avait cinq saules, et c'est pourquoi on lui donna ce surnom. »

⁶ 逍遙 est le titre du premier chapitre de *Tchoang-tse*.